



## Déclaration du SNEP-FSU Versailles, CRUNSS 14 février 2022

Madame la Rectrice, Mesdames Messieurs membres du CRUNSS,

Pour une deuxième année consécutive le sport scolaire du second degré est confronté à un contexte particulièrement compliqué. La rencontre, pilier fondamental de notre activité, comme cela a pu être réaffirmé par madame la Rectrice lors de l'audience FSU de début d'année scolaire, reste au cœur de la problématique liée à la crise sanitaire. Depuis le début de l'année scolaire de nombreuses incohérences et sur-prescriptions, à tous les degrés, sont venues grandement perturber l'organisation de ces dernières : le furtif mais sur-prescriptif protocole de l'UNSS nationale qui a pris fin le 15 novembre a considérablement freiné l'activité, en sports collectifs notamment ; les cross départementaux qui ont pu avoir lieu dans certains départements de l'académie mais pas dans d'autres. Le revirement de position concernant l'organisation des compétitions de natation en janvier dans un premier temps autorisées puis finalement interdites...

De fait la relance tant attendue par les élèves et les enseignants d'EPS n'a été que partielle et très inégale. Les AS demeurent ainsi extrêmement fragilisées malgré toute l'énergie déployée par les animateurs d'AS et nos collègues cadres UNSS.

Pour le fonctionnement quotidien des AS de l'académie de Versailles, les inspecteurs ont reconnu la notion de groupes constitués ce qui a nettement amélioré leur fonctionnement, il est dommage que la DGESCO n'en fasse pas autant.

Au-delà de la crise sanitaire, nous déplorons malheureusement l'utilisation du mercredi après-midi par de nombreux lycées de notre académie, pour réaliser des cours ou des soutiens. Cela impacte directement le sport scolaire que ce soit pour l'animation ou les rencontres inter-établissements.

Comme chaque année, nous réitérons notre demande auprès de madame la Rectrice, de rappeler, par une note de service envoyée à tous les chefs d'établissements avant l'élaboration des emplois du temps, que les mercredis après-midi restent un temps dédié à la pratique du sport scolaire comme le souligne la Note de Service du 21/03/2016 : « la libération du mercredi après-midi est le temps dévolu aux activités de l'AS et aux compétitions organisées par l'UNSS ».

Dans un contexte alarmant concernant la sédentarité et les inégalités d'accès à la pratique physique, et alors que la crise sanitaire a également fortement impacté l'état psychologique de la jeunesse, le sport scolaire accessible à moindre coût pour toutes et tous, notamment dans la dimension de rencontre, apparait incontournable.

Tous comme les élèves, les animateurs et animatrices sont demandeurs de rencontres et temps conviviaux. Cependant certains collègues se sont résignés à annuler leur participation aux rencontres UNSS, à réorganiser voir à suspendre temporairement leurs AS suite aux changements incessants de dernière minute durant le mois de janvier. Dans ce contexte, il

est plus que nécessaire que les enseignants d'EPS animateurs d'AS puissent trouver des temps dédiés aux échanges et aux retours d'expérience afin de poursuivre la relance du sport scolaire. Nous rappelons alors l'importance de la mise en place des journées bilan rebaptisées séminaires de animateurs d'AS dans chaque département.

Nous tenons à remercier le Conseil Régional qui a maintenu sa subvention au service régional UNSS. Cette dernière a été affectée à des lycées en difficulté financière et a permis des investissements en matériel.

Enfin, au regard des nombreuses missions qui incombent au Service Régional de l'UNSS, le SNEP-FSU Versailles revendique la création définitive du 5ème poste de cadre supprimé en 2008. Actuellement créé à titre provisoire, notamment dans la perspective des JOP 2024, ce poste est justifié au regard des nombreuses missions et nouvelles compétences qui incombent au SR depuis plusieurs années. Pour mettre en œuvre son nouveau PADSS, ce poste doit être pérenne et semble indispensable. Des moyens supplémentaires en secrétariat nous semble également nécessaires.

Merci de votre attention.